Trente-sixième Année. — N° 25 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — DIMANCHE 25 JANVIER 1891

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr, — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
*Directeur : ALFRED REBOUX*
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 24 JANVIER 1891

## MALFAITEURS DE LETTRES

Grand émoi ces jours-ci dans le monde des tapageurs de lettres !

La censure vient d'interdire la représentation sur le théâtre de la Porte-Saint-Mar- d'une pièce tirée par M. Jean Ajalbert du roman de *MM.* de Goncourt, intitulé la *Fille Elisa*,

Ceux qui ont lu le livre de MM. de Goncourt comprendront que je me dispense de faire ici l'analyse d'un roman qui peut être considéré comme le chef-d'œuvre du genre. Quant à ceux qui ne le connaissent que de nom, je les engage à me croire sur parole : la *Fille Elisa* est un bouquin immonde, une étude extraordinairement vigoureuse des milieux les plus abjets.

Qu'on ne m'accuse pas de pruderie exagérée : c'est sale et plein de talent. Un jeune littérateur a trouvé qu'il ne fallait pas laisser un tel chef-d'œuvre dans les vitrines des libraires; le théâtre lui a paru réclamer cette production géniale et moralisante, et il en a fait une pièce destinée à la scène populaire de la Porte-Saint-Martin,

Les courriéristes et les chroniqueurs nous ont appris que M. Ajalbert avait traité le roman de MM. de Goncourt avec un respect touchant, Tout y est qui pouvait s'y trouver, et les côtés analytiques de l'étude intraduisibles par le dialogue y sont condensés dans une longue et vibrante plaidoirie d'avocat.

La censure a trouvé que le morceau était trop dur à avaler, et malgré qu'Anastasie ait laissé quelque peu rouiller ses ciseaux, elle a protesté et imposé son veto à la représentation.

Voilà qui est bien coupé, vieille Parque trop souvent sommeillante !

N'en déplaise aux jeunes lutteurs du Théâtre-Libre et dussé je me faire traiter de cagot par l'Académie du Chat-Noir, je tiens que la censure s'est rebiffée à bon escient dans la plénitude de ses droits.

Je n'ai pas la prétention de traiter *ex professo* de la mission du Théâtre en général, et de son influence sur les mœurs : sujet de thèse perpétuellement remis en question, agité avec autant de passion et de parti pris que la mauvaise foi, la plupart du temps.

Au-dessus de la morale des gens de lettres et de leurs discussions esthétiques, il y a la morale des honnêtes gens, le sens commun, et l'instinct de la propreté !

Si le gouvernement n'est pas un vain rouage, un soliveau inutile, il doit intervenir en matière de littérature publiée, de la même façon qu'il s'occupe de maintenir l'ordre dans la rue.

Il y a des malfaiteurs de lettres comme il y a des vagabonds, des grinches et des escarpes ; et la haute pègre qui écrit des pièces immondes et se fait éditer en Belgique n'est pas plus intéressante que les rôdeurs de barrière et les messieurs en casquettes à ponts.

La police doit avoir la haute main sur ce monde-là. et les arrêtés de la censure sont tout aussi respectables que les arrêtés municipaux ordonnant le balayage des rues et l'enlèvement des immondices.

Ils nous la baillent belle, tous ces beaux seigneurs en manchettes, qui se posent en victimes et se réclament des droits imprescriptibles de l'art.

Le réalisme a beau jeu et bon dos, par le temps qui court ; sous prétexte d'études prises sur le vif, d'observations *saignantes* et *cruelles*, on nous fourre le nez dans des tas d'ordures empuantées.

Place aux jeunes ! crie-t-on de tous côtés. Et les jeunes, qui sont en général des puffistes de premier ordre, commencent par un bon scandale pour faire parler d'eux et se faire un nom dans les lettres.

Aussi M, Ajalbert peut-il se considérer comme un homme arrivé. Le veto de la censure le met en vedette, les colonnes des journaux sont pleines de son affaire; le voilà plus connu que s'il avait honnêtement noirci du papier pendant dix ans.

La question porte plus haut que ce mince accident survenu à la pièce de MM. de Goncourt.

La littérature, le journal, le théâtre sont à l'heure qu'il est de vraies écoles de démoralisation et de scandales. La rue est ouverte aux publieations les plus perverses, et n'est point interdite cependant aux enfants, aux jeunes filles sans défense.

Pour un sou, n'importe quel potache peut se gaver de pornographie; et le supplément de la *Lanterne* est enlevé à la sortie des ateliers et des collèges.

On a interpellé le gouvernement à ce propos, il ne parait pas que les louables intentions qu'il a manifestées se soient traduites par des actes.

Il n'est cependant pas désarmé, et n'a pas besoin de recourir à des procédures bien alambiquées pour interdire la vente de ces malpropretés.

Au surplus la politique n'a rien à voir dans l'application de ces mesures qui ne relèvent que de la salubrité publique.

## Wladimiroff

Ce Wladimiroff est un vilain monsieur. Au lendemain du crime, les divers racontars qui couraient sur son compte le rendaient presque intéressant. Il rappelait ce Chambige, pour lequel aucun écrivain ne saurait se défendre d'un mouvement de curiosité. Hurlant et se tordant près d'un cadavre de femme, il semblait la statue vivante du désespoir. C'était comédie pure. Antony n'était qu'un Alphonse, un peu nerveux.

Nous publions le compte rendu de ces tristes débats. On y verra un jeune homme de vingt ans, cramponné à la bourse d'une femme de trente, la dominant jusqu'à la maltraiter, l'épouvantant jusqu'à lui arracher les promesses de mariage, lui prenant avec son porte-monnaie sa personne et son honneur, puis la tuant, dans une heure de froide colère. Car tout l'effort des avocats ne réussira point à nous faire prendre Wladimiroff pour un passionné. Un détraqué peut-être, mais infiniment dangereux.

Il y avait dans ce jeune homme l'étoffe d'un banquier véreux, d'un grec, d'un directeur d'agence interlope. Il possède le calme admirable de l'emploi. Mais plus dénué de préjugés que toutes ces gens, il s'est dit avec simplicité : — A quoi bon risquer la police correctionnelle en escroquant les capitaux des gens de mon sexe. Si gogos que soient mes pareils, ils ont une certaine entente des affaires. Je ne pourrai les traiter à ma guise. Malgré le pullulis des souteneurs de tous les rangs, il y a encore des femmes riches. J'en fais mon affaire... » Et Wladimiroff fit ce qu'il avait dit. Mais il s'aperçut en chemin que la profession adoptée était chanceuse et ballottante. Il désira le calme et la belle certitude des justes noces.

Aspirant à l'alphonsisme, il devint peu à peu le coureur de dots. Mme Dida passa dans sa vie à l'heure où ces aspirations se précisaient bien. Elle lui donna toutes les joies. Morphinomane et plus âgée que lui, ne la tenait-il pas point à sa merci par toutes sortes de méthodes, dont quelques-unes furent sans doute impossibles ici à préciser ! La famille de Mme Dida assure toutefois que la malheureuse victime finit par se laisser reprendre par les siens. Père, mère, enfants, tout ce monde jadis aimé se jota à son cou, l'entraina, lui fit promettre la sagesse. Il est bien clair pour nous que les résolutions de Mme Dida tinrent jusqu'à la première rencontre de Wladimiroff exclusivement. Elle était son objet... Mais pourquoi s'en est-il privé ?

Et c'est le grand mystère moderne qui surgit là. Voilà un individu qui, pendant sa précoce jeunesse, a paru symboliser le calcul d'intérêt dans toute sa rigueur, sa netteté, sa glaciale impassibilité ; et voilà tout à coup ce ressort d'acier qui se détend, cède à un souffle sentimental, au plus fol, au moins justifiable, et tue ! — Maintenant, ô juges, jugez. Les psychologues bavarderont.

## LA SITUATION COMMERCIALE
### DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 24 janvier.

Dans la fabrication de tissus comme dans le commerce des laines, c'est toujours le calme qui domine.

En ce qui concerne l'exportation de nos tissus aux Etats-Unis, le bill Mac-Kinley n'a pas exercé l'influence fâcheuse qu'on redoutait. En effet la demande de New-York accuse, dans la catégorie des tissus, une forte augmentation pendant la première quinzaine de janvier.

Mais, d'un autre côté, l'Amérique du Sud qui constitue un débouché important pour nos lainages ne nous apporte plus son appoint ordinaire. La situation précaire de la plupart de ces républiques entrave presque complètement les transactions.

En somme, il y a certainement des besoins, mais la confiance fait défaut.

Les affaires en laines manquent toujours d'activité. Nous voyons, sur le marché à terme, les prix fléchir insensiblement mais d'une façon continue.

## MANIFESTATION ANARCHISTE A PARIS

Paris, 23 janvier.— Les anarchistes avaient donné, par placards incendiaires, rendez-vous, pour aujourd'hui, place de l'Opéra, à une heure, à tous les ouvriers sans travail.

Les manifestants se dissimulaient dans les rues avoisinantes.

Dès midi, les brigades centrales et les agents de l'arrondissement vinrent occuper le rond-point de la place.

Vers une heure, trois cents arrestations sont faites.

M. Guinin, commissaire de police, s'installe au poste de l'Opéra, et interroge sommairement les manifestants.

Quelques anarchistes, dont Martinet, reconnus dans la foule, sont aussitôt appréhendés ; ils sont trouvés porteurs d'armes de revolvers.

Une de ces arrestations s'est produite d'une façon accidentée : tout-à-coup, un individu s'écrie en agitant sa canne : « Compagnons, l'heure est venue »; au même instant deux agents de la sûreté se précipitent sur lui.

Le manifestant a le temps de tirer de sa poche une lime triangulaire dont il cherche à faire usage contre les agents; aidés par les hommes de la brigade centrale, les agents réussissent à s'emparer de lui; il est conduit au poste où il refuse de donner son nom.

A 2 heures, un mouvement se produit parmi les ouvriers qui sont massés rue Halévy et sur le boulevard Haussmann : C'est un homme qu'on poursuit; on parvient à l'arrêter après une poursuite de quelques minutes.

Voici ce qui s'était passé : Cet homme nommé Dutheil, avait, en passant devant le café américain, brisé d'un vigoureux coup de canne une des glaces de cet établissement ; deux personnes, qui achevaient de déjeuner, ont été légèrement blessées par les éclats de glace.

Au moment où les agents qui conduisaient Dutheil arrivent devant le poste de l'Opéra, un homme s'avance au-devant deux et brandit sa canne, en criant : « Vive la Commune ! » ; on l'arrête.

Les prisonniers sont divisés en deux catégories : ceux qui peuvent justifier de moyens d'existence seront dirigés dans la soirée vers les asiles de nuit ; quant à ceux qui sont trouvés porteurs d'armes, on les dirige immédiatement sur le dépôt.

A trois heures, une partie des brigades regagnaient leurs postes ; cependant, on empêche toujours de stationner sur le terre-plein.

Vers trois heures et demie, une bande d'une cinquantaine d'individus a descendu la rue Lafayette en criant : « Vive l'anarchie ! Du pain ! »

M Lépine, secrétaire général de la préfecture de police, avec l'aide de quelques gardiens de la paix, a dispersé ce groupe à la hauteur de la rue Taitbout et a procédé à plusieurs arrestions.

En résumé, le nombre des individus arrêtés depuis le commencement de la manifestation et conduits dans les sous-sols de l'Opéra s'est élevé à 500 environ.

Voici comment a eu lieu une grande partie de ces arrestations. Dès que quelques manifestants, reconnaissables par leur mise sordide, approchaient de la place, ils étaient immédiatement entourés par des agents en bourgeois qui, d'un ton très doux, leur posaient cette question : « Vous êtes sans travail mes amis? — Oui, nous voulons du travail. »

Immédiatement, sur un signe des agents, qui étaient fort nombreux, des gardiens de la paix intervenaient et conduisaient les manifestants au poste de l'Opéra.

Le bruit s'étant bientôt répandu qu'on dirigeait les individus arrêtés sur le dépôt de mendicité de Nanterre, afin de leur procurer du travail, les nouveaux arrivants se rendaient directement au poste, avec l'espoir d'y être envoyés à leur tour.

Pendant toute l'après-midi, surtout de midi à trois heures, le même fait s'est renouvelé continuellement,

Tous les manifestants ont été remis en liberté, sauf cinquante malheureux sans domicile qui seront envoyés à Nanterre dans le service des hospitalisés et sept anarchistes : Martinet, Cappelle, Dutheil, Fraisse, Devouanier, Large et Piccinelli l'anarchiste qui a engagé une lutte avec les agents, qui seront poursuivis pour port d'armes prohibées.

Ces derniers enfermés dans le poste de l'Opéra, poussent de temps en temps des cris assourdissants : « A bas Carnot ! mort aux mouchards ! »

Il convient de dire que parmi les manifestants un certain nombre étaient porteurs d'exemplaires d'un journal révolutionnaire.

Au poste, ils ont déclaré avoir reçu, les uns trois francs, les autres 1 fr. 50, pour vendre, de midi à quatre heures, sur le lieu lui-même de la manifestation, les exemplaires de ce journal qu'on leur avait remis gratuitement.

Le soir, la place de l'Opéra avait repris sa physionomie accoutumée.

## LA MORT DU PRINCE BAUDOUIN
### Héritier présomptif de la couronne de Belgique

Nous avons annoncé, hier, en dernière heure la mort du prince Baudouin. Nous revenons aujourd'hui sur cet événement :

Un deuil cruel vient de frapper la famille royale belge et le pays : S. A. R. Mgr le prince Baudouin, fils aîné du comte de Flandre, neveu du Roi, et héritier éventuel de la Couronne de Belgique, est mort subitement dans la nuit du 22 au 23 janvier, à 2 1/2 heures du matin.

Le matin même une note énigmatique du *Moniteur* faisait pressentir sinon la mort, du moins le danger.

Quelques instants après l'apparition du journal officiel, la funèbre nouvelle éclatait comme un coup de foudre, propageant dans toute la ville et bientôt dans tout le royaume la surprise, la stupéfaction, la douleur.

Le prince Baudouin n'avait pas achevé sa 22e année. Il était plein de vie, de jeunesse, de santé, et l'on était loin de supposer que son état pût inspirer la moindre inquiétude. Né le 3 juin 1869, cinq mois à peine après la mort si douloureuse du jeune comte de Hainaut, le fils des Souverains, l'héritier présomptif de la Couronne, il semblait destiné à recueillir l'héritage dynastique du prince royal défunt. Et voici qu'il succombe à un mal ignoré, au lendemain du jour où sa sœur la princesse Henriette se relève d'une indisposition dont la gravité apparente avait un instant fait trembler pour ses jours.

On n'est pas seulement affecté et très douloureusement de cette fin si imprévue, on est atterré, confondu.

Mais la réalité est implacable, le prince Baudouin n'est plus.

On juge du désespoir de ses augustes parents, le comte et la comtesse de Flandre.

Le coup n'est pas moins dur pour le Roi et la Reine, si cruellement éprouvés il y a vingt-deux ans. Cette mort ravive la plaie toujours ouverte. Comment oublier la mort du fils unique? C'est la douleur inconsolable entre toutes.

La population aussi se sent touchée au vif. Le jeune prince avait rapidement conquis la popularité. Sa physionomie d'une juvénilité charmante, respirant la franchise et la fraîcheur, son affabilité, l'intérêt qu'il semblait prendre à toutes les grandes questions avec une conscience précoce de sa mission future, sa crânerie militaire et le zèle intelligent et alerte avec lequel il s'acquittait des fonctions de son grade, il n'en avait pas fallu davantage pour que sa jeunesse fût considérée comme une espérance, comme une promesse, comme une certitude. On croyait en lui, on l'aimait.

#### La nouvelle à Bruxelles

Dès l'aube, la navrante nouvelle a commencé à circuler en ville et dans les faubourgs qu'elle a remplis de stupeur. Personne n'y voulait croire. Elle n'était que trop vraie malheureusement. L'héritier éventuel du trône a succombé cette nuit après une courte et foudroyante maladie.

Il y a quelques jours seulement tout le pays s'était ému des nouvelles alarmantes qui circulaient au sujet de la santé de la princesse Henriette. Et l'on racontait, à ce propos, la touchante sollicitude du prince qui avait voulu veiller au chevet de sa sœur malade.

La princesse Henriette étant hors de danger, on apprit que le prince Baudouin, continuant à remplir ses devoirs militaires malgré les inquiétudes de son auguste famille, avait fait, il y a quelques jours, à la tête de sa compagnie une expédition.

#### Le prince malade

C'est, dit-on, à la suite de la fatigue éprouvée au cours de cet exercice que le prince aurait pris un refroidissement qui a subitement aggravé un rhume dont il était atteint depuis une quinzaine de jours.

Tout à coup, jeudi à midi, l'état du jeune prince prit une tournure assez grave. La bronchite s'était accentuée au point de devenir alarmante, d'autant qu'elle coïncidait avec des symptômes de fièvre très caractérisés.

Les médecins de Son Altesse furent immédiatement appelés en consultation et constatèrent qu'en effet il était urgent de combattre énergiquement la subite aggravation d'une bronchite qui paraissait d'abord assez bénigne.

C'est vers midi qu'eut lieu cette consultation. Les médecins ordinaires du prince, MM. Mélis et Mullier, vu la gravité des symptômes constatés, crurent devoir s'adjoindre le docteur Rommelaere.

Mais avant que celui-ci eût pu arriver le mal faisait d'effrayants progrès. Vers une heure déjà des symptômes d'hémorrhagie rénale se manifestèrent.

#### Les efforts des médecins

Tout l'après-midi fut occupé par les efforts des médecins accourus au chevet de l'auguste malade pour enrayer la congestion.

Ces efforts devaient malheureusement demeurer vains.

A 6 heures, les médecins rédigèrent un bulletin qui fut tenu secret et qui est ainsi conçu :

« Son A. R. le prince royal est atteint de pleuropneumonie à gauche, arrivée au quatrième jour de son évolution, avec complication d'hémorragie rénale survenue depuis ce midi.

« Pr les médecins traitants,
» Le Dr MÉLIS. »

6 heures soir,
22 janvier 1891.

#### On avise Leurs Majestés

Il fallut cependant avertir le Roi et la Reine qui, jusqu'alors, ignoraient l'état du prince.

La teneur du bulletin du Dr Mélis leur fut communiquée et, à 8 heures et demie du soir, Leurs Majestés se trouvaient au chevet du jeune prince.

Là se trouvaient naturellement aussi le comte et la comtesse de Flandre entourés du jeune prince Albert et de la princesse Joséphine, ainsi que du colonel Donny, du capitaine Terlinden, de la comtesse Vander Burch, dame d'honneur de service.

Il n'y avait plus à se dissimuler que le cas était excessivement grave. Vers 6 heures, le prince avait reçu les derniers sacrements. Le comte de Flandre avait mis le roi au courant de ce qui s'était passé.

Le Roi alors, pris d'une indicible émotion à la vue du jeune prince presque agonisant, se jeta dans les bras de son frère en pleurant. La Reine, non moins émue, s'était retirée avec la comtesse de Flandre profondément désespérée.

Le prince, malgré son état d'extrême faiblesse, s'aperçut des larmes versées par ses parents et voulut les rassurer : « Ce n'est rien, dit-il, demain j'irai mieux.»

Quelques instants après, M. Beernaert, qui avait été également prévenu, arriva au palais de la rue de la Régence. Après avoir pris les ordres du Roi, le chef du cabinet rentra chez lui et rédigea la note au *Moniteur*.

Il était alors dix heures. Tout espoir n'était pas perdu, et les médecins continuaient à lutter énergiquement contre l'envahissement du mal. Ils ordonnèrent une application des ventouses. Elle ne donna pas les résultats attendus. Les forces du prince, dès lors, ne tardèrent pas à s'affaiblir rapidement.

#### Les derniers moments

Vers minuit, il appela près de lui le docteur Mélis qui le veillait et lui dit d'une voix presque éteinte :

« Je vous remercie, monsieur le docteur, de tout le dévouement que vous nous avez prouvé dans ces derniers temps. »

Le prince Baudouin, dans une dernière pensée d'affectueuse émotion, pensait en prononçant ces paroles à sa sœur sauvée grâce aux soins du docteur Mélis et de ses collègues.

Ce furent ses dernières paroles.

Vers une heure, il fit signe à son père et à sa mère d'approcher, et se soulevant péniblement il embrassa ses parents sur le front.

Ce fut un moment d'indicible désespoir. Aucune illusion n'était plus possible. Le prince agonisait. La comtesse de Flandre eut la force de réprimer ses larmes, et eut encore le courage de réconforter son pauvre enfant. Chez le comte, la douleur fut la plus forte, et éclata en sanglots. Puis, s'écartant un peu, il poussa doucement vers le lit le prince Albert et la princesse Joséphine qui s'étaient jusque-là tenus à l'écart. Les jeunes princes se mirent à genoux près du lit.

#### La mort

Le prince Baudouin, entr'ouvrant les paupières, étendit sa main défaillante comme pour toucher leur front et les sentir auprès de lui au dernier moment.

Craignant une trop vive émotion, les médecins cependant prièrent les jeunes princes de s'éloigner.

En effet, une nouvelle hémorragie venait de se déclarer. C'était la fin.

Dans l'affaissement qui suivit ce dernier accès, le jeune prince s'endormit pour ne plus se réveiller.

Il était 1 h. 45.

Le docteur Mélis, constatant la mort, se tourna très ému vers la comtesse en disant : « Madame, Monseigneur est mort. »

En une seconde la triste nouvelle se répandit dans tout l'hôtel ; cependant on cacha le tragique événement à la princesse Henriette encore convalescente et qui dormait à ce moment d'un profond sommeil.

#### La douleur de Leurs Majestés

Le Roi et la Reine arrivèrent en coupé à 9 h. 1/2 du matin. Le Roi était en petite tenue de général, la Reine en toilette de grand deuil.

Il fallut soutenir Leurs Majestés tant leur émotion était grande au moment où elles sortaient du coupé pour pénétrer sous le porche de l'aile gauche du palais où se trouvent les appartements privés du comte et de la comtesse.

L'entrevue du Roi et du comte dura 1 h. 1/2 Son Altesse Royale, qui sanglotait sans pouvoir maîtriser sa douleur, raconta par phrases entrecoupées les derniers moments de son malheureux fils.

Vers 10 heures, le Roi quitta l'hôtel, laissant la Reine auprès de la comtesse de Flandre.

#### L'acte de décès

L'acte de décès du prince Baudouin a été dressé ce matin, à 11 heures, en présence de M. Buls, bourgmestre, et de M. Vergote, gouverneur du Brabant.

#### La chambre mortuaire

Nous avons été admis à visiter la chambre mortuaire où repose le jeune prince.

Son Altesse Royale occupait depuis le 1er janvier de nouveaux appartements situés au rez-de-chaussée dans l'aile droite du palais.

On y a accès par un large corridor s'ouvrant sur la cour intérieure.

A gauche et à droite de ce corridor se trouvent le fumoir des aides de camp et officiers d'ordonnance et le fumoir privé de Son Altesse.

Le corridor, se divisant en deux branches, conduit à droite à un grand salon de tapisseries sévères où se réunissaient les médecins consultants. A gauche il conduit à la chambre à coucher du prince dont les deux fenêtres donnent sur la cour intérieure.

C'est là que le pauvre prince est couché sur un lit en acajou d'apparence très modeste.

La chambre est éclairée à la lumière électrique. Une table tendue d'une nappe blanche a été approchée du lit; sur cette table un petit crucifix, flanqué de deux candélabres où crépitent des cierges. Près du lit un prie-Dieu.

Dans l'un des coins de la chambre, près d'une fenêtre, une sœur de la confrérie du Bon Secours prie.

Un tapis rouge couvre le parquet. Aux murs, tapissés d'un papier vert uni, pendent des aquarelles, des photographies représentant des sites des Ardennes. Au-dessus de la porte, une lithographie reproduisant le portrait de Léopold 1er, en pied, de De Winne.

Au-dessus du lit, une gravure de la Cène de Léonard de Vinci et un crucifix en ivoire sur fond de velours noir.

Le prince est étendu sur son lit revêtu de son uniforme de capitaine des carabiniers.

Le visage est émacié, pommettes saillantes, le nez pincé, le haut du front d'une blancheur mate de cire. Les bras sont tendus des deux côtés du corps. Le torse serré dans la tunique trahit l'amaigrissement survenu dans les derniers jours.

Un silence absolu règne dans l'appartement et dans toute l'aile du bâtiment, où l'on n'entend que les chuchotements des dignitaires du palais se communiquant à voix basse les instructions.

La dépouille mortelle du prince a été embaumée.

Dans la matinée, le sculpteur Vinçotte a moulé le masque du défunt. A l'aide de ce moulage M. Vinçotte fera un buste du prince Baudouin.

#### Les souffrances du Prince

Le prince était depuis une huitaine de jours soigné pour un froid violent; malgré des soins empressés, le mal a empiré et s'est transformé mercredi en hématurie — c'est-à-dire passage du sang dans la vessie. C'est cette maladie qui, après des souffrances affreuses, a emporté l'auguste malade. L'agonie du prince a été affreuse; le mal était véritablement torturant, les douleurs crispaient le jeune prince dont la figure contractée avait, disent les témoins, un aspect désolant. Les traits bouleversés avaient vieilli et rendu presque méconnaissable S. A. R. qui avait déjà beaucoup maigri depuis plusieurs jours.

C'est le docteur Rommelaere qui aurait le premier reconnu que la situation était désespérée irrémédiablement.

#### A la caserne du Petit-Château

Le prince ne venait plus à la caserne du Petit-Château depuis une huitaine de jours, mais il n'avait pas remis le commandement de sa compagnie. Avant-hier, il écrivait encore à ses officiers pour leur dire qu'il allait beaucoup mieux et qu'il espérait être bientôt parmi eux.

La nouvelle de la mort du prince a été connue au Petit-Château vers quatre heures du matin. Déjà le colonel du régiment des carabiniers avait été prévenu et se trouvait au palais du comte de Flandre.

Les officiers sont atterrés; plusieurs d'entre eux pleuraient vendredi en arrivant à la caserne.

Les carabiniers de la 1re compagnie du 1er bataillon, que commandait le capitaine Baudouin, font une collecte entre eux pour aller déposer une modeste couronne dans la chambre ardente où repose le corps du jeune chef qu'ils entouraient d'un dévouement sans bornes.

#### Au Palais de Justice

Les audiences de la 2e et de la 4e chambre du tribunal de première instance, de la 3e, 4e et 5e chambre de la cour d'appel, de la 7e chambre correctionnelle, de la cour militaire et du conseil de guerre ont été levées en signe de deuil.

#### A la Chambre

La Chambre, très nombreuse, entre en séance à deux heures et un quart, et le chef du cabinet prend aussitôt la parole. L'assemblée entière se lève pour écouter la communication officielle du gouvernement. M. Beernaert s'exprime en ces termes :

« M. BEERNAERT, ministre des finances. — J'ai, messieurs, la douloureuse mission d'annoncer à la Chambre le coup terrible et imprévu qui frappe la Famille royale; S. A. R. le prince Baudouin, atteint depuis deux jours d'une indisposition qui paraissait sans gravité, est mort cette nuit, vingt-deux ans, jour pour jour à peu près, après la mort du regretté duc de Brabant.

» Cette catastrophe sera ressentie autant par le pays que par la Famille royale.

» Le prince Baudouin était excessivement populaire ; il avait le sentiment profond des grands et difficiles devoirs qu'il devait remplir un jour ; l'armée avait pu apprécier ses éminentes qualités ; mais le royaume de notre prince ne devait pas être de ce monde. (Marques unanimes d'émotion.) »

Ces paroles sont accueillies dans un grave et profond silence.

Après une allocution de M. De Landsheere, président, M. Frère-Orban, au nom de la gauche, M. Nothomb au nom de la droite et le comte de Mérode au nom des indépendants se sont associés tour à tour aux regrets exprimés par le premier ministre et par le président de la Chambre.

La séance a été ensuite levée.

La Chambre a décidé de ne pas siéger la semaine prochaine.

#### Les funérailles

Les funérailles du prince Baudouin auront lieu probablement jeudi ou vendredi.

Toute la garnison de Bruxelles y assistera. Les officiers porteront un crêpe au sabre pendant un mois. Les généraux porteront en outre un crêpe au bras gauche. Un ordre du jour à l'armée va paraître. Il est en ce moment à la signature du ministre de la guerre.

#### Cause probable de la maladie

On croit que le prince Baudouin a gagné la maladie qui l'a fait mourir à la princesse Henriette, sa sœur, qu'il avait veillée.

#### La presse bruxelloise

Dans des éditions spéciales, tous les journaux rendent un hommage chaleureux aux qualités du prince défunt et s'associent sans réserve à la douleur de la Famille Royale, sans distinction de partis.

## BOURSE DE LILLE
du samedi 24 janvier
*PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL*

| VALEURS | COMPT. | COUR PRÉCÉD. |
|---|---|---|
| Lille 1860, remboursable à 100 fr. | ... .. | 103 75 |
| Lille 1863, remboursable à 100 fr. | ... .. | 120 .. |
| Lille 1863, remboursable à 500 fr. | ... .. | 507 50 |
| Lille 1877, remboursable à 500 fr. | ... .. | 417 .. |
| Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés | 41? .. | 417 .. |
| Lille 1887 | 398 .. | 397 50 |
| Lille 1890 (libérée) | 481 .. | 482 .. |
| Lille 1890 (non libérée) | ... .. | 480 .. |
| Armentières 1886 | ... .. | 490 .. |
| Armentières 1879 | ... .. | 1012 .. |
| Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans | ... .. | 45 50 |
| Tourcoing 1878 | ... .. | 430 .. |
| Amiens, remboursable à 100 fr. | ... .. | 113 50 |
| Département du Nord | ... .. | 105 50 |
| Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie | ... .. | 1152 50 |
| Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce (act. anc.) | ... .. | 75 .. |
| » » (act. nouv.), 250 fr. p | ... .. | 275 .. |
| Caisse Plate1 et Cie | ... .. | 350 .. |
| Cie des Industries Textiles (Allart et Cie) | ... .. | 605 .. |
| Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés | ... .. | 468 75 |
| Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr. | ... .. | 1125 .. |
| Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p | ... .. | 530 .. |
| Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés | ... .. | 2250 .. |
| Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p | ... .. | 435 .. |
| Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p | ... .. | 220 50 |
| Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr | ... .. | 500 .. |
| Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix | ... .. | 540 .. |
| Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr | ... .. | 150 .. |
| Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7) | ... .. | 25 .. |
| Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie | ... .. | 512 .. |
| Delgutte et Cie | 516 25 | 515 .. |
| Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p | ... .. | 2065 .. |
| Biache-Saint-Vaast | ... .. | 3600 .. |
| Denain et Anzin | ... .. | 340 .. |
| Obligations Nord | ... .. | 320 .. |
| Fives-Lille, remboursables à 450 fr | ... .. | 467 .. |
| Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300) | ... .. | 220 .. |
| Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr | ... .. | 516 .. |
| Chemins de fer économiques du Nord | ... .. | 531 25 |

**CHARBONNAGES**

| | ACTIONS | Cours complets |
|---|---|---|
| Aniche (Nord) le 12e | | 16550 .. |
| Anzin 100e de denier | | 5098 75 |
| Béthune 1881 | | 585 .. |
| Béthune 1877 | | 433 75 |
| Bruay (Pas-de-Calais) | | 13950 .. |
| Bully-Grenay le 6e | 3190 | 3195 .. |
| Carvin | 1695 1700 | 1695 .. |
| Courrières | | 42000 .. |
| Campagnac | | 420 .. |
| Crespin | | 300 .. |
| Douchy | 4110 4100 | 4192 .. |
| Douaisienne (act. libérée) 500 fr.) | | 225 .. |
| Dourges | | 9500 .. |
| Escarpelle (Nord) | | 2505 .. |
| Epinac | | 380 .. |
| Ferfay (Société anonyme) | 835 | 825 .. |
| Lens | | 25 02 50 |
| Liévin | 9100 | 9010 .. |
| Ostricourt | 650 | 660 .. |
| Mourchin | | 5500 .. |
| Marles 30 0/0 part d'ingénieur | | 16000 .. |
| Drocourt | | 2850 .. |
| Sincey-le-Rouvray | | 50 |
| Thivencelles, Fresnes-Midi | | 26 75 |
| Vicoigne et Nœux | 20050 | 20100 .. |

## COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
*du 24 janvier 1891*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 95 60 ./. | 3 0/0 | 95 (0 ./. |
| 93 85 ./. | 3 0/0 1891 | 94 .. ./ |
| 96 15 ./. | 3 0/0 amortissable | 96 30 ./ |
| 105 50 ./. | 4 1/2 0/0 1883 | 105 42 1/2 |

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

#### Un soldat tué par la dynamite à Courbevoie

Paris, 24 janvier. — Nous avons dit que, sur la demande du service de la navigation, des détachements du génie de Versailles avaient été chargés de faire sauter les banquises de glace accumulées sur certains points de la Seine.

Un triste accident est survenu au cours de ces travaux.

Hier, au moment où l'on faisait sauter avec des cartouches de dynamite une banquise située près du pont de Courbevoie, un soldat du génie a été tué raide.

Le corps de ce malheureux a été transporté à l'hôpital par les soins de l'autorité militaire. L'émotion est considérable à Courbevoie.

La détonation, cause de la mort de ce soldat, a été si violente que les vitres de toutes les maisons du quai ont été brisées.

#### Une précieuse trouvaille

Metz, 24 janvier. — On vient de découvrir dans un champ près de Thionville une grande caisse renfermant plusieurs uniformes d'officiers français, une demi-douzaine d'épées et plusieurs écrins contenant des décorations françaises, entre autres trois croix de la Légion d'honneur.

A ces effets militaires était jointe une petite cassette en ébène, remplie de papiers et de pièces de monnaie d'or et d'argent.

Une superbe petite montre de dame, ornée de rubis et de perles, au couvercle garni d'une miniature, portrait de femme sur émail, occupait un compartiment secret de cette cassette.

A quel officier français, tué sans doute pendant la dernière guerre, appartenaient ces souvenirs ?

#### Un professeur de lycée enlevant une lycéenne

Aix, 24 janvier. — On vient d'étouffer, dans cette ville, un scandale universitaire.

Un professeur du lycée, marié et père de famille, chargé d'un cours supplémentaire au lycée de jeunes filles, avait noué des relations extraconjugales avec une jeune lycéenne.

Un enlèvement et une fuite qui avaient reçu un commencement d'exécution ont pu être déjoués, grâce à une amicale dénonciation.

La presse locale, par déférence pour la famille, a fait le silence sur cette triste affaire, qui aura pour première solution la révocation du professeur.

#### Guillaume II et la presse allemande

Berlin, 24 janvier, — Deux cent trente-quatre journaux allemands ayant pétitionné pour obtenir un abaissement de taxe pour les dépêches de presse, le souverain a écrit en marge de la pétition :

« La taxe actuelle n'est pas trop élevée : le nombre des dépêches inutiles publiées par les journaux le prouve surabondamment. »

#### Un incident germano suisse

Berne, 24 janvier. — Les journaux de Berne contiennent le récit d'un guet-apens dont M. Hangartner, directeur des travaux de construction d'un pont, à Kaiserstuhl (Argovie), aurait été l'objet. Deux agents de la police allemande l'auraient attiré sur le territoire badois, sous prétexte de voir le bourgmestre au sujet de travaux en projet. Arrivé chez le magistrat, M. Hangartner aurait été arrêté sous l'inculpation d'avoir prononcé, à Kaiserstugl, des paroles injurieuses pour l'Empereur d'Allemagne.

Conduit à Waldshut, il aurait été soumis à un interrogatoire, puis relâché. M. Hangartner étant sujet suisse, l'affaire devient sérieuse.

La *Berner Zeitung* dit que le conseil fédéral devra adresser une note à l'Allemagne pour protester contre les embûches que ses agents viennent tendre jusque sur notre sol aux citoyens suisses.

Le conseiller fédéral Droz est parti hier soir pour Zurich. On croit qu'il s'est rendu à Kaiserstuhl. Au palais fédéral, on suppose que, si la Suisse présente des observations, le gouvernement impérial donnera satisfaction. On n'exagère donc pas l'importance de cet incident.

#### Les Allemands à Lesbos

Constantinople, 24 janvier. — Des renseignements d'une haute portée nous arrivent à Constantinople. La mission du général baron de Hülsen, envoyé extraordinaire de l'empereur Guillaume auprès du Sultan, aurait pour objet de préparer la cession, plus ou moins déguisée, de l'île de Lesbos, à l'empire d'Allemagne.

#### La misère en Italie. — Agitation à Naples

Naples, 24 janvier. — On signale une agitation qui parait menaçante dans la classe ouvrière à Naples.

Un grand nombre d'ouvriers sont sans travail et sans secours ; la misère, suivant un télégramme de la *Tribuna*, est telle que les malheureux meurent littéralement de faim.

Tous les travaux de construction sont suspendus.

Hier et aujourd'hui, des rassemblements se sont formés. Il y eut, d'après le même journal, quelques désordres.

Les autorités ont pris des mesures pour empêcher toute manifestation.

#### Télégrammes envoyés par Léon XIII à Léopold II et au comte de Flandre

Rome, 24 janvier. — Le pape a envoyé des télégrammes de condoléance au roi des belges et au comte de Flandre.

#### Une explosion de grisou en Allemagne

Berlin, 24 janvier. — La *Gazette de la Croix* de ce matin reçoit une dépêche de Gelsenkirchen annonçant une explosion de grisou dans la fosse Hibernia.

Dix-huit cadavres ont été extraits jusqu'à présent de la fosse.

#### Un scandale financier à Berlin. — Un prince prussien qui spécule. — Intervention de Guillaume II. — Un mauvais exemple.

Berlin, 24 janvier. — On parle beaucoup à Berlin d'une crise financière que traverserait en ce moment le fils du prince de Radziwill, marié depuis huit ans, officier dans les gardes du corps, et très répandu dans la haute société. Le prince héritier se serait laissé prendre dans des spéculations de Bourse.

La presse progressive, sans le nommer, le désigne très clairement à la malveillance du public ; elle parle du « rejeton d'une grande famille polonaise, dont l'origine remonte à plus de quatre cents ans. »

D'après la rumeur en cours, l'empereur aurait mandé auprès de lui le prince de Radziwill père, qui a le grade de général divisionnaire et aurait examiné avec lui les moyens de tirer le jeune prince de l'embarras.

Cette affaire fait grand bruit, vu la haute position des Radziwill à la cour.

La dot de la jeune princesse serait complètement mangée. L'empereur aurait offert d'avancer un million au jeune prince. C'est le gros petin de Berlin depuis trois jours. Ce qui complique l'affaire, c'est que la princesse serait décidée à quitter son mari.

On parle de scandales du même genre qui seront très prochainement livrés à la publicité. Plusieurs officiers supérieurs de la garde vont être cassés, dit-on, pour avoir contracté des dettes de jeu énormes.

## Chambre des Députés

*Séance du 24 janvier 1891*

Présidence de M. FLOQUET, president.

La séance est ouverte à deux heures.

#### L'interdiction de la « Fille Elisa »

**M. le Président.** — M. Millerand a la parole pour adresser à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts qui l'accepte, une question au sujet de l'interdiction par la censure de la pièce tirée du roman de MM. de Goncourt la *Fille Elisa*.

**M. Millerand.** — Je ne veux pas rattacher la mesure prise à la discussion provoquée par M. Halgan au Sénat, lors du dernier budget, alors que M. Halgan reprochait à l'administration d'avoir accordé une subvention de 500 francs au théâtre libre pour le prix de quatre fauteuils.

Pourquoi cette interdiction ? La censure ne peut pas dire qu'elle hésite à faire des coupures dans les ouvrages qui lui sont soumis.

Alors, pourquoi cet arrêt de mort ? La pièce est écrite dans une langue absolument chaste. (Exclamations ironiques à droite.)

Il aurait été pourtant, — de l'avis de l'auteur, — possible de demander des modifications dans quatre passages seulement (Oh! oh! à droite) dont je vais donner lecture.

*Voix à droite* : N'allez pas trop loin !

**M. Millerand** donne lecture de passages de la pièce, qui soulèvent les protestations indignées de la droite.

Des allusions désobligeantes partent même des bancs de la gauche à l'adresse de M. Yves Guyot, qui s'est fait, dans un de ses ouvrages, l'apologiste de la classe de femmes à laquelle appartient l'héroïne de la pièce.

Ce n'est pas le lieu, ce ne sont pas les personnages qui ont pu arrêter la censure. (Vives exclamations à droite.)

**M. Noël Parfait.** — C'est le sujet.

**M. Millerand.** — Est-il plus démoralisant de montrer à l'ouvrier le spectacle de la courtisane riche que celui de la courtisane de bas étage ?

**M. Desprès** proteste au milieu du bruit.

**M. Millerand.** — Aucun critique, même parmi les plus autorisés, n'a vu d'immoralité dans la pièce incriminée.

**M. de Bernis.** — Tiens, c'est la société d'admiration mutuelle!

**M Millerand.** — Il est donc impossible de maintenir cette interdiction, car la question est de celles qui touchent aux intérêts les plus sérieux de la littérature et de l'art français. (Exclamations ironiques à droite, applaudissements à gauche).

## LES MARCHÉS A TERME
### BULLETIN DU JOUR

24 janvier.

ROUBAIX-TOURCOING. — Les affaires traitées aujourd'hui dénotent encore de la faiblesse dans les cours. Tendance toujours calme.

On a enregistré 120,000 kil. comme suit ;

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type 1 : sur janvier 5,000 kil. à 5.40, 10,000 à 5.35.

Sur février 5,000 kil. à 5.32 1/2, 5,000 à 5.30; sur avril 15,000 kil. à 5.42 1/2 ; sur mai 10,000 kil. à 5.45.

Sur juin 10,000 kil. à 5,47 1/2; sur juillet 5,000 kil. à 5,50, 5000 à 5,47 1/2; ensemble 65,000 k.

Affaires à prime : sur mai 5,000 kil. à 5,45, double prime 0,25.

Caisse de Liquidation de Tourcoing : Buenos-Ayres type 1 : sur février 5,000 kil. à 5,30. sur mai, 5,000 kil. à 5,40; sur juillet, 5,000 kil. à 5,50, 5,000 à 5,47 1/2; ensemble 20,000 kil.

Buenos-Byres type BF : sur mars, 10,000 kil. à 5,25; sur avril, 10,000 à 5,25.

Sur mai 5,000 kil. à 5,25; sur juin 5,000 k. à 5,25 : sur juillet 5,000 à 5,25 : ensemble 35,000 k,

Affaires à prime : sur juin 5,000 kil. à 5,47 1/2 et sur juillet 5,000 kil. à 5,50, double prime 0 fr. 30 c.

REIMS.— Le marché reste calme. Il a été traité hier 4,000 kil. sur mars à 5,80.

ANVERS.— Tous les mois rapprochés perdent aujourd'hui 2 1/2 centimes.

Le marché est faible avec tendance à la baisse.

On a traité : 20.000 kil. sur février, 5,000 sur mars, 10,000 sur avril, 10,000 sur mai, 5,000 sur juillet, 30,000 sur août, 30,000 sur septembre, 5,000 sur octobre.

Total de la journée, 115,000 kil.

— *La navigation sera rétablie demain sur l'Escaut.*

LEIPZIG. — Mars, avril, mai et juin arrivent encore en baisse de 2 1/2 pfs.; les autres mois sont stationnaires, Tendance soutenue. Ventes 130,000 kilos.

## RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre *trois francs* en timbres-poste.